

**Compte-rendu de la Réunion de bureau du 05/06/2014**  
**Comité Limousin-Périgord**

**Présents:** Lucette DELMAS, Marc DEMOURES, Elisabeth DUPRAT, Lionel FILET, Sylvie GAUTRON, Monique LAURENT, Marie-Dominique MALHERBE, Jean-Pierre POULIQUEN.

**Excusée :** Marie-Thérèse LAVALLERY.

**Ordre du jour :**

1. **Compte-rendu du CA du 10 mai de la FFSc.**
2. **Organisation des semaines de simultanés (Nedde et Collonges)**
3. **Préparation du CA du Comité (samedi 14 juin à Sorges)**
4. **Questions diverses**

\*\*\*\*\*

1. **Compte-rendu du CA du 10 mai de la FFSc.**

Le CA portait essentiellement sur la réforme des statuts et du règlement intérieur de la FFSc, la proposition d'un nouveau règlement d'arbitrage, et autres points d'informations.

- ✚ Directeurs rémunérés (1 à 3 dirigeants) : cadre imprécis, pas de consensus sur ce point.
- ✚ Règlement d'arbitrage simplifié : la fédé cherche des volontaires et épreuves pour tester le projet du nouveau règlement.
- ✚ Pour réduire les frais postaux, l'élection du bureau directeur par des grands électeurs (Présidents de clubs...) est envisagée. Cette question sera à l'ordre du jour de l'AG de la FFSc.
- ✚ Prud'homme : la FFSc est condamnée à verser à M.Genêt Philippe la somme de 35 000€.
- ✚ Une convention a été signée avec un nouveau partenaire (la société Belambra), des séminaires de formation d'animateurs de villages vacances seront organisés (dates à définir - durée 48 heures - 70 €)
- ✚ Objet promotionnel proposé par la fédé, Kakemono fédéral : 200 € (2 pour le prix d'un - dimensions 75 x 200) ①
- ✚ Scrabble classique : une licence à 5€ pour 1 seul tournoi est créée.

---

① *Le comité peut éventuellement obtenir deux structures de type Rollup de dimensions 85 x 200 avec housses de transport. Dans ce cas, prévoir l'impression des visuels (2 x 65 € TTC).*

2. **Organisation des semaines de simultanés (Nedde et Collonges)**

- ✚ SFS Nedde juin 2014, organisation matérielle. Environ une trentaine d'inscrit, d'autres en attente. Cadeau commun : jeu de cartes à thème.
- ✚ Deuxième tranche de travaux à Collonges au printemps 2015. Retour à Eygurande en juin 2015 et Collonges en septembre 2015.
- ✚ Lucette Delmas propose que Jean-Pierre Pouliquen soit permanent de ces séjours, proposition acceptée à l'unanimité.

3. **Préparation du CA du Comité (samedi 14 juin à Sorges)**

Ordre du jour du CA porte principalement sur le calendrier de la saison 2014-2015, les redevances au comité et l'arbitrage.

#### 🚩 **Calendrier 2014-2015**

- AG du Comité le 7 septembre 2014 à Limoges
- Tournoi de Scrabble classique le 4 octobre à Brive. A confirmer
- 17 et 18 janvier, Championnat Régional MidiPy (échange d'arbitres)
- 14 et 15 mars, TH **interrégional** à Monflanquin (pas d'épreuve comité X à cette date)
- Saint Junien = week end des vermeils

Toujours aussi difficile de trouver des candidatures pour l'organisation de certaines épreuves, notamment Championnat régional, Départementaux, Interclubs... Tout repose sur 4 ou 5 clubs.

#### 🚩 **Redevances**

Rééquilibrage des tarifs d'inscriptions de certaines compétitions au profit du club organisateur et/ou du comité, notamment sur les épreuves sur lesquelles il n'y avait pas de redevance au comité malgré les frais de prise en charge de défraiements des arbitres.

#### 🚩 **Arbitrage**

Redemander la liste actualisée des arbitres aux clubs.

### 4. Questions diverses

#### 🚩 **Infos.**

Le Comité d'éthique de la Fédé a prononcé l'exclusion temporaire d'un an de Catherine Richard (club de Saint Junien). Henri Maillot a été licencié par la fédé hors club auprès du Comité (X00).

#### 🚩 **Subventions**

Réfléchir sur le mode de subventions accordées aux joueurs, et possibles « retombées » dans le comité à l'instar d'autres comités, sous forme par exemple de paiement des frais d'inscriptions à des épreuves se déroulant dans le comité...

#### 🚩 **Kits scolaires**

Actuellement un club scolaire qui se crée paie 20€ à la fédé, le kit étant pris en charge par le comité pour la somme de 170 euros. Il y a en prévision à cette date pour l'année prochaine 6 demandes de créations de clubs. Il sera demandé à partir de l'année prochaine une participation de 35€ par an et par nouveau club, avec restitution du kit si fermeture du club. Au bout de cinq ans le kit serait de cette façon remboursé et donc appartiendrait à l'école.

\*\*\*\*\*